



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE BUREAU DU

13 décembre 2021

Présents : Annick, Madame MARLIN, Henri, Caroline, Claude, Monique, Nida, Sylvie, Caroline

Excusés : Vincent et Simone (en CALEOL en remplacement du titulaire souffrant)

Absent(e)s : Philippe CHAUCHARD

1- Situation Générale

Des nouvelles de Liliane : Sa sortie du centre est prévue pour le 23/12/2021. Son retour est supposé le 03/01/2022.

Participation de Michèle SINGER à l'AGLEAU :

AG de l'association AGLEAU du 1er décembre 2021

AGLEAU s'inscrit dans la durée et de plus en plus de gens font confiance en son expertise.

La CACP écoute davantage les conseils et propositions faites et M. Jeandon , président de l'agglomération prête davantage d'attention aux dossiers d'AGLEAU que son prédécesseur.

Depuis plusieurs années, AGLEAU dénonçait les profits excessifs réalisés (*pompés*) par Veolia avec la DSP* Cergy-Pontoise Assainissement (CPA) qui gère l'usine de traitement des eaux usées de Neuville-sur-Oise. Nos milliers de tracts, nos interventions dans la presse, nos interpellations des élus ont fini par payer puisque le nouveau Conseil Communautaire a adopté le 8 juin 2021 l'avenant au contrat de DSP prévoyant le versement de 2 355 000 € par CPA Veolia au titre du trop perçu par rapport au bénéfice prévisionnel et 178 035 € en compensation des erreurs de calcul du prix du service. Cependant ces sommes paraissent dérisoires au regard des bénéfices importants réalisés par CPA depuis 2009, dont 20M€ sur les quatre dernières années pour un chiffre d'affaires de 50M€. Elles donnent matière aux usagers à s'interroger sur la pratique de la CACP en matière de négociation tarifaire qui, en première analyse, ne semble guère les favoriser.

A partir du 1er juillet 2022, le SIARP a repris la gestion de la station de traitement de Neuville-sur-Oise. A partir du 1er janvier 2022, toute la partie assainissement (collecte, transport, traitement) sera assurée par le SIARP, c'est à dire un **organisme public**.

Les alertes des associations ont pu peser, et le délégataire est parfois gêné dans ses réponses. On peut penser que le SIARP serait à même de reprendre en régie publique la gestion de l'eau et il faut s'atteler à cette problématique car la fin du contrat de délégation est en 2026.

Prix de l'eau

Stabilité du prix du m3 d'eau à Cergy-Pontoise en octobre 2021.

Importante baisse de 23 centimes à Maurecourt.

Le prix TTC du m3 d'eau pour une consommation de 120 m3/an s'élève à 3,95€ en octobre 2021, sans changement par rapport au trimestre précédent.

Pour une personne seule ou un couple, c'est plus cher à cause de la part d'abonnement pour 120m3.

Il faudrait revoir les tranches, calculer et lisser sur l'ensemble pour garder le prix du m3 équivalent pour tout le monde.

Normalement, on ne doit plus couper l'eau si on n'a pas payé, mais ce n'est toujours pas organisé. Il faut avoir recours à « eau solidaire » (nouveau dispositif pour aider les consommateurs) pour être aidé à payer.

Finalement, sur des grosses quantités, le prix de l'eau de Mery sur Oise est moins cher de 10% que celui de St Martin la Garenne !

Qualité de l'eau

Les données du contrôle sanitaire réglementaire de l'eau potable sont désormais en accès *open data* et mises en ligne mensuellement. Elles correspondent à l'ensemble des bulletins d'analyse qui sont disponibles pour chaque commune sur le site <http://eaupotable.sante.gouv.fr>.

AGLEAU est en train de constituer un dossier pour les captages 1 et 3 qui aggravent grandement la teneur du calcaire dans l'eau surtout dans la zone centrale de la Ville nouvelle (Cergy centre et Marcouville) et à l'Ouest (Jouy le Moutier)

Rapport financier

Actif : 3849€

Un peu de marge pour faire des analyses en labo. Il faut recruter de nouveaux adhérents. Heureusement qu'il y a des dons. Les ASL adhérentes et la CLCV ont mis en place une cotisation de 1€ par adhérent reversée à AGLEAU.

Quitus voté au trésorier et élection du C.A. et du bureau (reconduction).



AGLEAU (Alerte Générale sur l'EAU)

Association de l'agglomération de Cergy-Pontoise

CR rédigé par Michèle SINGER

2- Tour de table par bailleur

Monique / VOH : RAS, travaux en cours, suggère une cotisation à 30€ pour 2022.

Henri et Madame MARLIN/ ERIGERE : Contrôle des charges plutôt positif. Régularisation faite.

Nida/CDC Habitat Social : relate la visite de Mme Kimpe sur site, chez elle, le lundi 6 décembre ; thèmes évoqués, l'insécurité (bâtiment n°10), la drogue, les coups de feu, le changement de volets, les poubelles, le remplacement des éviers, la fermeture de tous les cagibis (recèle de drogue), l'absence de la gardienne, le bruit, les charges excessives..., les portes fenêtres du 1^{er} accessibles par tout le monde, le chauffage en bio masse + cher, le parking utilisé par des personnes non locataires

⇒ Compte-rendu CDCHsocial de cette entrevue, à venir.

- ⇒ Demande à l'AFOC de solliciter le bailleur pour un contrôle de charges, Nida nous signale qu'il y a un problème avec la 3ème ligne
- ⇒ A lui communiquer la grille de vétusté CDCHSocial lorsque celle-ci sera signée.

Nida a produit, pour elle-même, un certificat médical pour justifier la demande de remplacement de sa baignoire par une douche.

Les tableaux d'affichage + boîte aux lettres AFOC demandés sont programmés pour janvier.

- Elle a de nouveaux adhérents à nous communiquer, dont une adhérente Erigère des Carreaux, Estelle, fille de Rose Marie Morge qui a un souci avec un locataire bruyant. Va solliciter Erigère pour ce dossier.

Sylvie/Erigère : Attend la grille de vétusté d'Erigère

- ⇒ La demander à Simone

Evoque les problèmes de chaudière qui ont impacté le chauffage et la production d'eau chaude, se demande comment le bailleur répercutera cela sur les charges ?

Elle attend aussi la régularisation des charges 2020

- ⇒ L'AFOC envoie un mail pour savoir où on en est.

Pour la nouvelle association des locataires Résidence Prairie Bourseaux (RPB) à Jouy le moulier (Erigère), il est prévu un diagnostic en marchand le 18/12/2021 avec la présence de Claude pour l'AFOC.

3- Trésorerie

Toutes les cartes 2021 ont été envoyées.

INFOS : toutes les adhésions qui arrivent après le 01/12/21 seront prises en compte pour 2022 (sauf exceptions)

4- Informations diverses



La prochaine Assemblée Générale statutaire aura lieu le Mardi 01 février 2022.

Calendrier Prévisionnel des réunions

Réunions Secrétariat	Réunions Bureau
03/01/2022	10/01/2022

Compte tenu de la situation sanitaire, une **réunion Zoom** sera prévue également, le lien vous parviendra prochainement.

L'AFOC sera fermée pour les congés de fin d'année du 24/12/21 au 02/01/2022